N° 885. VENDREDI 6 NOVEMBRE 1863. 8me année

# JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 » francs par an. » » 14 » » six mois. » » 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITTE, BULLIER et Cie, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITTE, BULLIER et Cie, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX
5 novembre 1863.

## DISCOURS

PRONONCÉ

## PAR S. M. L'EMPEREUR

à l'ouverture de la Session législative

le jeudi 5 novembre, à une heure.

MESSIEURS LES SÉNATEURS,
MESSIEURS LES DÉPUTÉS,

La réunion annuelle des grands corps de l'Etat est toujours une occasion heureuse qui rapproche les hommes dévoués au bien public, et permet de manifester la vérité au pays.

La franchise de nos communications mutuelles calme les inquiétudes et fortifie les résolutions.

Soyez donc les bien-venus.

Le Corps Législatif a été renouvelé pour la troisième fois depuis la fondation de l'Empire, et pour la troisième fois, malgré quelques dissidences locales, je n'ai qu'à m'applaudir du résultat des élections.

Vous m'avez prêté le même serment ; il me répond de votre concours.

Notre devoir est de faire promptement et bien les affaires du pays en restant fidèles à la Constitution qui nous a donné onze années de prospérité et que vous avez juré de maintenir.

L'exposé de la situation intérieure vous montrera que, malgré la stagnation forcée du travail dans certaines branches, le progrès ne s'est pas ralenti. Notre industrie a lutté avec avantage contre la concurrence, et devant des faits irrécusables, les craintes suscitées par le traité de commerce avec l'Angleterre, se sont évanouies.

Nos exportations, dans les huit premiers mois de l'année 1863 comparées à celles des mois correspondants de l'année 1862, se sont accrues de 233 millions.

Pendant la même période, le mouvement de la navigation maritime a surpassé le chiffre de l'époque précédente de 175000 tonneaux dont 136,000 sous pavillon français.

La récolte abondante de cette année est un bienfait de la Providence qui doit assurer à meilleur marché la subsistance de la population.

Elle constate aussi la prospérité de notre agriculture.

Les travaux publics ont été poursuivis avec activité ; environ mille kilomètres nouveaux de chemins de fer ont été livrés à la circulation.

Nos ports, nos rivières, nos canaux, nos routes ont continué à s'améliorer

La session ayant lieu plus tôt que de coutume, le rapport du ministre des finances n'a pas encore été publié. Il le sera prochainement. Vous y verrez que si nos espérances ne se sont pas complètement réalisées, les revenus ont suivi une marche ascendante et que, sans ressources extraordinaires, nous avons fait face aux dépenses occasionnées par la guerre du Mexique et de Cochinchine.

Je dois vous signaler plusieurs réformes jugées opportunes, entr'autres le décret relatif à la liberté de la boulangerie.

Celui qui rend l'inscription maritime moins onéreuse à la population des côtes. Le projet qui modifie la loi sur les coalitions et ceux qui suppriment les privilèges exclusifs pour les théâtres.

Je fais également étudier une loi destinée à augmenter les attributions des Conseils généraux et communaux et à remédier à l'excès de centralisation.

En effet, simplifier les formalités administratives, adoucir la législation applicable aux classes dignes de notre sollicitude, ce sera là un progrès auquel vous aimerez à vous associer.

Vous aurez aussi à vous occuper de la question des sucres qui demande à être enfin résolue par une législation plus stable. Le projet soumis au Conseil d'Etat tend à accorder aux produits indigènes la facilité d'exportation dont jouissent les sucres des autres provenances. Une loi sur l'enregistrement fera disparaître le double décime et remplacera cette surtaxe par une répartition plus juste.

En Algérie, malgré l'anomalie qui soumet les mêmes populations les unes au pouvoir civil, les autres au pouvoir militaire, les Arabes ont compris combien la domination française était réparatrice et équitable, sans que les Européens aient moins de confiance dans la protection du Gouvernement.

Nos anciennes colonies ont vu disparaître les barrieres gênantes pour leurs transactions; mais les circonstances n'ont pas été favorables au développement de leur commerce. L'établissement récent d'institutions de crédit viendra, je l'espère, améliorer leur sort.

Au milieu de ces soins matériels, rien de tout ce qui touche la religion à l'esprit et au moral n'a été négligé. Les œuvres religieuses de bienfaisance, les arts, les sciences et l'instruction publique ont reçu de nouveaux encouragements. — Depuis 1848, la population scolaire s'est presque accrue d'un quart. Aujourd'hui, près de cinq millions d'enfants, dont un tiers à titre gratuit, sont reçus dans les écoles primaires; mais nos efforts ne doivent pas se ralentir, puisque six cent mille sont encore privés d'instruction.

Les hautes études ont été ranimées dans les écoles secondaires où l'enseignement spécial se réorganise.

Tel est, messieurs, le résumé de ce que nous avons déjà fait et de ce que nous voulons faire encore.

Certes, la prospérité de notre pays prendrait un essor plus rapide si les préoccupations politiques ne venaient la troubler; mais dans la vie des nations, se produisent des evènements imprévus, inévitables, qu'elles doivent envisager sans crainte et supporter sans defaillance. De ce nombre, sont : la guerre d'Amérique, l'occupation obligée du Mexique et de la Cochinchine, l'insurrection de Pologne.

Les expéditions lointaines, objet de tant de critiques, n'ont pas été l'exécution d'un plan prémédité. La force des choses les a amenées et cependant elles ne sont pas à regretter.

Comment, en effet, développer notre commerce extérieur, si, d'un côté, nous renonçions à toute influence en Amérique, et si, de l'autre, en présence des vastes territoires occupés par les Anglais, les Espagnols et les Hollandais, la France restait seule sans possessions dans les mers d'Asie ?

Nous avons conquis en Cochinchine une position qui sans nous astreindre aux difficultés du Gouvernement local, nous permettra d'exploiter les ressources immenses de ces contrées et de les civiliser par le commerce.

Au Mexique, après une résistance inattendue que le courage de nos soldats et de nos marins a surmontée, nous avons vu les populations nous accueillir en libérateurs. Nos efforts n'auront pas été stériles et nous serons largement dédommagés de nos sacrifices lorsque les destinées de ce pays qui nous devra sa régénération auront été remises a un prince que ses lumières et ses qualités rendent digne d'une aussi noble mission.

Ayons donc fois dans nos entreprises d'outremer, commencées pour venger notre honneurs ; elles se termineront par le triomphe de nos intérêts et si des esprits prévenus ne devinent pas ce qne renferme de fecond les germes deposés pour l'avenir ne laissons pas dénigrer la gloire acquise pour ainsi dire aux deux extrémites du monde à Pékin comme à Mexico.

La question polonaise exige plus de développement.

Quand éclata l'insurrection de Pologne, les gouvernements de Russie et de France étaient dans les meilleures relations, depuis la paix. Les grandes questions européennes les avaient trouvées d'accord et, je n'hésite pas à le déclarer, pendant la guerre d'Italie comme lors de l'annexion du Comté de Nice et de la Savoie, l'Empereur Alexandre m'a prêté l'appui le plus sincère et le plus cordial. Ce bon accord exigeait des ménagements et il m'a fallu la cause polonaise bien populaire en France pour ne pas hésiter à compromettre une des premières alliances du continent et à élever la voix en faveur d'une nation rebelle aux yeux de la Russie mais, aux nôtres, héritières d'un droit inscrit dans l'histoire et dans les traités,

Neanmoins, cette question touchait aux plus graves intérêts européens ; elle ne pouvait être traitée isolement par la France, Une offense à notre honneur ou une menace contre nos frontières nous imposent seules le devoir d'agir sans concert préalable. Il devenait dès lors necessaire, comme à l'epoque des événements d'Orient et de Syrie, de m'entendre avec les puissances qui avaient pour se prononcer des raisons et des droits semblables aux nôtres.

L'insurrection polonaise à laquelle sa durée imprimait un caractère national réveille partout des sympathies et le but de la diplomatie fut d'attirer a cette cause le plus d'adhésions possible, afin de peser sur la Russie de tout le poids de l'opinion de l'Europe. Ce concours de vœux presque nnanime nous semblait le moyen le plus propre à opérer la persuasion sur le cabinet de Saint-Petersbourg.

Malheureusement, nos conseils désintéressés ont été interprétés comme une intimidation et les demarches de l'Angleterre, de l'Autriche et de la France au lieu d'arrêter la lutte, n'ont fait que l'envenimer.

Des deux côtés se commettent des excès qu'au nom de l'humanité on doit également déplorer.

Que reste-t-il donc à faire ?

Sommes-nous réduits à la seule alternative de la guerre ou du silence ? *Non.*

Sans courir aux armes, comme sans nous taire, un moyen nous reste, c'est de soumettre la cause polonaise à un tribunal européen.

La Russie l'a déjà déclaré; des conférences où toutes les autres questions qui agitent l'Europe seraient débattues, ne blesseraient en rien sa dignité.

Prenons acte de cette déclaration.

Quelle nous serve à eteindre, une fois pour toutes, les ferments de discorde prêts à éclater de tous côtés et que du malaise même de l'Europe travaillée par tant d'éléments de dissolution naisse une ère nouvelle d'ordre et d'apaisement.

Le moment n'est-il pas venu de reconstruire sur de nouvelles bases l'édifice miné par le temps et détruit pièce à pièce par les révolutions?

N'est-il pas urgent de reconnaître par de nouvelles conventions ce qui s'est irrévocablement accompli et d'accomplir d'un commun accord ce que réclame la paix du monde.

Les traités de 1815 ont cessé d'exister.

La force des choses les a renversés ou tend à les renverser presque partout.

Ils ont été brisés en Grèce, en Belgique, en France, en Italie, comme sur le Danube.

L'Allemagne s'agite pour les changer.

L'Angleterre les a généreusement modifiés par la cession des îles Ioniennes et la Russie les foule aux pieds à Varsovie.

Au milieu de ce déchirement successif du pacte fondamental européen, les passions ardentes se surexcitent, et, au Midi comme au Nord, de puissants intérêts demandent une solution.

Quoi donc de plus légitime et de plus sensé que de convier les puissances de l'Europe à un congrès où les amours-propres et les résistances disparaîtraient devant un arbitrage suprême.

Quoi de plus conforme aux idées de l'époque, aux vœux du plus grand nombre, que de s'adresser à la conscience, à la raison des hommes d'Etat de tous les pays et de leur dire :

Les préjugés, les rancunes qui nous divisent n'ont-ils pas déjà trop duré ?

La rivalité jalouse des grandes puissances empêchera-t-elle sans cesse les progrès de la civilisation ? — Entretiendrons-nous toujours de mutuelles défiances par des armements exagérés ? — Les ressources les plus précieuses doivent-elles indéfiniment s'épuiser dans une vaine ostentation de nos forces?

Conserverons-nous éternellement un état qui n'est ni la paix avec sécurité, ni la guerre avec ses chances heureuses ? Ne donnons pas plus longtemps une importance factice à l'esprit subversif des partis extrêmes, en nous opposant par d'étroits calculs aux légitimes aspirations des peuples.

Ayons le courage de substituer à un état maladif et précaire une situation stable et régulière, dût-elle coûter des sacrifices.

Réunissons-nous sans système préconçu, sans ambition exclusive, animés par la seule pensée d'établir un ordre de choses

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX
DU 6 NOVEMBRE 1863.

— N° 44. —

## LE FIDÉICOMMIS*

CHAPITRE XXVIII.

(Suite).

« Eh ! pourquoi pas ? Ce petit voyage me ferait du bien ! Qu'en dit maman ?

— Je pense que tu ferais bien de profiter de cette agréable occasion de te distraire ; et si ton père.....

— Le voici. — En quoi son vote est-il nécessaire ? » demanda le colonel, de la pièce voisine et d'un ton caressant.

Dès qu'il fut entré et qu'il eut salué avec son élégance recherchée, il se tourna vers sa fille.

« Sur mon honneur ! je suis vraiment bien fâché d'être venu si tard ; mais tu m'excuses, n'est-ce pas, chère Isabelle ? J'avais quelques affaires à l'audience du juge de paix, qui m'ont dérobé une partie de ma soirée. Quoique je n'aie pu rester ici et aider Richard, comme je l'aurais désiré, je lui ferai compliment, et j'espère que tu as été fort contente de la surprise ?

— Enchantée, j'ose même croire que vous-même n'auriez pu disposer mieux tout cela. J'ai été toute la soirée au comble de la joie et du ravissement.

— Et le pupitre, le fauteuil et la table à ouvrage, commandés exprès à Stockholm, t'ont fait plaisir, je n'en doute pas?

— Comment en serait-il autrement quand ces trois objets sont aussi élégants qu'utiles, et qu'ils prouvent à l'évidence que mon père connaît les goûts d'une femme ! Mais que direz-vous du projet de ma tante de m'emmener à Morkedal ? Ne serait-il pas convenable que je fisse une visite à la famille du général ? Je crois qu'elle est en droit de compter sur cette marque d'attention de notre part.

— Tu es charmante, Isabelle, de comprendre cela ; et, à dire vrai, j'allais te faire la même proposition. Mais tu n'iras pas te mettre au lit ce soir sans éprouver encore une surprise, qui, je m'en flatte, ne le cédera pas à l'autre.

— Ah ! mon père, j'en ai déjà eu plus que suffisamment ! répondit Isabelle, devinant quelle surprise l'attendait.

— Je ne crois pas, mon ange, que tu tiennes ce langage quand tu sauras en quoi elle consiste ; mais je prends plaisir à te tourmenter un peu.

— Je m'en aperçois » dit Isabelle, et ses regards rencontrant ceux de Virginie, les deux cousines échangèrent un coup d'œil rapide.

« Il faut donc que je prenne pitié de toi et que je m'explique ! D'ailleurs, suivant les règles de l'art, une bonne plaisanterie ne doit pas être poussée trop loin. Ton désir d'accompagner ta tante à Morkedal témoigne d'un tact parfait : les convenances font, en effet, un devoir de rendre leur visite aux personnes que l'on considère, et j'ai résolu de t'accompagner moi-même. La surprise sera doublement agréable pour le général, à cause de notre ancienne liaison. »

Le colonel s'était flatté que l'énonciation de cette idée magnifique produirait une sensation générale ; mais on parut l'accueillir comme une chose prévue. Isabelle dit bien, à la vérité : « Ah ! est-ce possible ! » et la baronne Ebba admira l'idée ; mais cela ne répondait nullement à l'attente du colonel, et c'en était fait de sa bonne humeur si Richard, n'ayant remarqué aussitôt son désappointement, ne se fût écrié d'une voix forte :

« Mon oncle est le type de la courtoisie! Eh bien, mesdames, voilà qui occasionnera une véritable joie à Morkedal ! Sa Majesté elle-même n'y serait pas mieux accueillie que mon oncle, et cet accueil rejaillira sur nous tous. »

Richard n'y regardait pas de si près, en fait d'exagération, quand il s'agissait de flatter le péché originel de M. de Vallis ; et il n'aurait voulu à aucun prix que son digne oncle, dans cette même soirée qu'il avait rendue si agréable par son absence, fût payé d'une éclatante ingratitude. Aussi le colonel fut-il à l'instant même complètement apaisé, dans la ferme conviction que les paroles de Richard venaient tout droit du cœur.

Plus tard, quand le colonel fut seul avec sa femme, il lui dit :

« Je prévois que Richard fera fortune dans le monde. Ce jeune homme possède une incroyable dose d'éloquence ! C'est comme s'il s'était approprié toute ma manière d'être. Eh bien, je ne lui en veux pas de cela ! J'aime les jeunes gens qui savent mettre à profit leur contact avec des gens bien élevés ; et, Dieu merci ! j'ai fait tout ce qu'on peut attendre d'un bon oncle. »

On fit les préparatifs du voyage, c'est-à-dire que le colonel fit les siens pour paraître dans tout l'éclat requis ; car il sentait son importance doublée par sa qualité de père d'une héritière riche. Certes, s'il avait mis à exécution son premier projet, le voyage aurait eu quelque chose de princier ; mais Isabelle voulut avoir son petit mot à dire ; et, sur ses représentations aimables et affectueuses, on convint que, au lieu de trois voitures, on se contenterait d'une seule, dans laquelle ils voyageraient tous ensemble. Mais personne ne put dissuader le colonel de la faire atteler de quatre chevaux ; — c'était là un dédommagement de sa condescendance aux instantes prières de sa fille.

La veille du départ, dans la soirée, Isabelle, assise dans sa chambre, garnissait une coiffure de deuil, quand la visite de son père vint la surprendre fort peu agréablement.

« Isabelle, as tu soigneusement emballé tes bijoux, ou préfères-tu me les confier ? car, vous autres femmes, vous êtes toujours un peu étourdies.

— Croyez-vous donc, mon père, que des voleurs pénètreront ici en notre absence ?

— Non, certes ; Rinholm est trop bien gardé pour cela ; mais il faut naturellement que tu emportes tes bijoux ; car notre présence à Morkedal deviendra l'occasion d'une fête qui, sans pouvoir rivaliser avec celle que j'ai donnée l'automne dernier — ce qui serait difficile — sera toutefois assez brillante pour exiger une grande toilette.

— Mais, tant que je serai en deuil de ma bonne tante, il ne convient pas que je porte des pierreries.

— Eh ! pourquoi donc ? Elles iraient admirablement bien avec une robe de satin noir. Je t'assure que tu ne peux t'en dispenser ! Cela paraîtrait trop étrange !

— Peu importe que cela paraisse étrange ou non ; mais, excepté le bracelet et la broche que ma tante ne me permettait jamais de quitter, mes bijoux resteront ici. Je n'ai nulle envie de faire toilette, et j'espère que le général ne refuse pas cette liberté à ses hôtes ? »

Le colonel devint écarlate.

« Qu'entends-tu par là ? Tu ne peux avoir l'intention de circuler enveloppée de ton châle, comme une vieille tante, pendant ton séjour chez le général ?

— Je préfère rester ici, répondit sérieusement Isabelle, plutôt que de renoncer à cette habitude à laquelle j'ai mes raisons de tenir.

— Tes raisons ? vraiment, tu m'obligerais en me disant quelles sont ces raisons extraordinaires !

— Je ne le puis. Mais je réitère ma demande de rester à Rinholm, si mon père réclame le droit de régler ma toilette à Morkedal.

— Petite Isabelle, cela me paraît fort surprenant, pour ne pas dire plus. Jamais père n'a eu des enfants aussi obstinés, aussi volontaires que les miens !

— Je vous assure, mon père, que vous verrez le contraire si vous soumettez à d'autres épreuves l'obéissance et les qualités de vos enfans. Mais une personne raisonnable peut-elle ne pas éprouver du

(*) Reproduction interdite.